

ACTION URGENTE

PUBLIC

Index AI : MDE 13/134/2007 – ÉFAI

13 novembre 2007

Action complémentaire sur l'AU 298/07 (MDE 13/131/2007, 8 novembre 2007)

Prisonnière d'opinion / Flagellation

IRAN Delaram Ali (f), 24 ans, travailleuse sociale et militante des droits des femmes

D'après l'avocat de Delaram Ali, le responsable du pouvoir judiciaire, l'ayatollah Shahroudi, a ordonné la suspension de l'application de la peine de prison prononcée contre cette femme dans l'attente des conclusions de nouvelles investigations sur son cas.

Delaram Ali a été arrêtée le 12 juin 2006 lors d'une manifestation pacifique organisée à Téhéran, la capitale de l'Iran, en faveur de l'abrogation des lois discriminatoires envers les femmes. En juin 2007, elle a été déclarée coupable de « participation à un rassemblement illégal », de « propagande contre le régime » et de « trouble à l'ordre public ». Condamnée à purger une peine de trente-quatre mois d'emprisonnement et à recevoir dix coups de fouet, elle a interjeté appel.

Le 4 novembre, lors d'un appel téléphonique, des représentants de l'appareil judiciaire lui ont indiqué qu'à l'issue de ce recours, la peine de flagellation avait été annulée et la peine de prison ramenée à trente mois. Ils lui ont ordonné de se présenter à l'Unité d'application des peines le 10 novembre au plus tard pour commencer à purger sa peine d'emprisonnement, faute de quoi elle serait arrêtée. Toutefois, elle n'a pas encore reçu de copie du jugement de la cour d'appel confirmant cette information. Aux termes de la législation iranienne, il est illégal qu'une personne purge une peine avant d'avoir reçu une notification écrite à son sujet. À la suite de cet appel téléphonique, Delaram Ali a écrit au responsable du pouvoir judiciaire pour lui demander d'annuler sa peine, ou tout du moins de reporter son application, en invoquant notamment le fait qu'elle n'avait reçu aucune notification écrite.

Cette femme risque toujours d'être emprisonnée si les autorités décident que sa peine doit être appliquée. Elle a écrit à Amnesty International et à d'autres organisations qui militent en sa faveur pour les remercier de leur soutien.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- félicitez-vous de la suspension de l'application de la peine de prison prononcée contre Delaram Ali et des informations selon lesquelles de nouvelles investigations ont été ouvertes sur son cas ;
- demandez instamment aux autorités d'annuler sa déclaration de culpabilité et sa peine ;
- indiquez que si elle est emprisonnée pour avoir participé de manière non violente à la manifestation du 12 juin 2006, Amnesty International la considérera comme une prisonnière d'opinion, car elle n'a fait qu'exercer pacifiquement son droit à la liberté d'expression et d'association en menant des activités en faveur des droits des femmes en Iran ;
- exhortez les autorités à abolir le recours à la flagellation en tant que châtiment, car elle constitue un traitement cruel, inhumain et dégradant assimilable à une forme de torture.

APPELS À :Responsable du pouvoir judiciaire :

His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi
Ministry of Justice, Panzdah Khordad (Ark) Square,
Qom, République islamique d'Iran

Courriel : info@dadgostary-tehran.ir
(Dans le champ « Objet », veuillez écrire :
" **FAO Ayatollah Shahroudi** ")

Fax : +98 21 3390 4986 (Si personne ne répond, merci de
faire preuve de persévérance. Quand un correspondant
décroche, dites : « Fax, please »)

Formule d'appel : Your Excellency, / Excellence,

COPIES À :Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei, The Office of the Supreme Leader
Islamic Republic Street - Shahid Keshvar Doust Street
Qom, République islamique d'Iran

Courriel : info@leader.ir
Formule d'appel : Your Excellency, / Excellence,

Président de la République :

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad
The Presidency
Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection
Qom, République islamique d'Iran

Fax : +98 21 6 649 5880
Courriel : dr-ahmadinejad@president.ir
Courriel : via son site Internet : <http://www.president.ir/email/>

Président du Majlis-e Shoura-e Islami (Assemblée consultative islamique) :

His Excellency Gholamali Haddad Adel
Majles-e Shoura-ye Eslami, Baharestan Square
Téhéran, République islamique d'Iran

Fax : +98 21 3355 6408
Courriel : hadadadel@majlis.ir

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 25 DÉCEMBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE
VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*